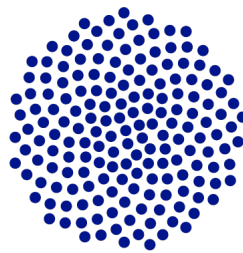


Communiqué de presse

Le GNI, le SNRTC et le SNRPO fusionnent pour former le Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France



GHR GROUPEMENT DES HÔTELLERIES & RESTAURATIONS DE FRANCE

Réunis à Lyon à l'occasion du 7^{ème} Congrès National du GNI, les trois organisations professionnelles, le GNI, le SNRTC et le SNRPO ont annoncé qu'elles allaient fusionner au sein d'une « *seule et nouvelle organisation professionnelle* » dénommée le **Groupement des Hôtelleries & Restaurations de France (GHR)**.

Didier Chenet, Président du GNI, Hervé Dijols, Président du SNRTC et Emmanuel Saussard, Président du SNRPO, ont pris connaissance d'un message vidéo adressé à cette occasion par le Ministre Bruno Le Maire, qui a salué cette union et appelé « *d'autres organisations professionnelles à rejoindre le GHR* ».

Conscients de la nécessité et de l'urgence de s'organiser dans une représentation unie du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, les trois organisations fondatrices ont indiqué que l'objectif de cette fusion est de rassembler – pour mieux les représenter et les défendre – les professionnels et les organisations professionnelles de la restauration et de l'hôtellerie, ainsi que les métiers qu'ils exercent ou qu'elles représentent, quels que soient les statuts juridiques d'exploitation des activités liées aux différents métiers de l'hôtellerie et de la restauration exercées par leurs membres.

Elles déclarent se reconnaître sous le qualificatif d'entrepreneur et des valeurs qui lui sont attachées et qui les unissent, et souhaitent, dans le cadre de cette nouvelle organisation, mutualiser leurs moyens d'action pour plus d'efficacité au bénéfice des membres du GHR et de la profession dans son ensemble. Pour ce faire, elles entendent, au-delà de leurs propres

moyens, s'appuyer sur leurs structures territoriales, lorsqu'elles existent, ainsi que sur les structures venant à les rejoindre.

Selon Didier Chenet, « *la fondation du GROUPEMENT DES HÔTELLERIES & RESTAURATIONS DE FRANCE marque une volonté des professionnels membres actuels et à venir, de s'unir en tant qu'entrepreneurs dans une organisation à vocation fédératrice et mobilisatrice de moyens, dans un intérêt collectif, quel que soit leur mode d'exercice, en groupe ou en individuel, en propre ou en franchise* ».

Les trois organisations fondatrices ont clairement affirmé leur volonté d'accueillir d'autres organisations professionnelles du secteur de l'hôtellerie et de la restauration au sein du GHR et de mutualiser encore davantage les moyens d'accomplir son objet et sa mission.

Les trois organisations qui fusionnent au sein du GHR :

- Créé en 2014, le GNI, Groupement National des Indépendants de l'Hôtellerie & de la Restauration, est une organisation professionnelle représentative du secteur des hôtels, cafés, restaurants, fédérant des professionnels exploitant particulièrement sous un statut d'indépendant. Il regroupe ainsi l'hôtellerie et la restauration, y compris les débits de boissons, les discothèques, les traiteurs organisateurs de réceptions et les foodtrucks indépendants et patrimoniaux.
- Créé en 2005 à l'initiative de plusieurs dirigeants de groupes de restauration commerciale, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale, est une organisation professionnelle représentative du secteur des hôtels, cafés, restaurants. Elle représente la restauration traditionnelle (service à table), les traiteurs et, plus particulièrement, les professionnels exploitant sous le format de groupes de restauration, tous relevant de la convention collective des HCR.
- Créé en 1998, le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée, rassemble pour sa part des entreprises de restauration à établissements multiples, organisées suivant une optique de gestion intégrée.

Contact presse GHR :

Franck TROUET – f.trouet@gni-hcr.fr / 06 73 86 66 65

Agnès THEODOSE – a.theodose@gni-hcr.fr / 06 88 07 78 25